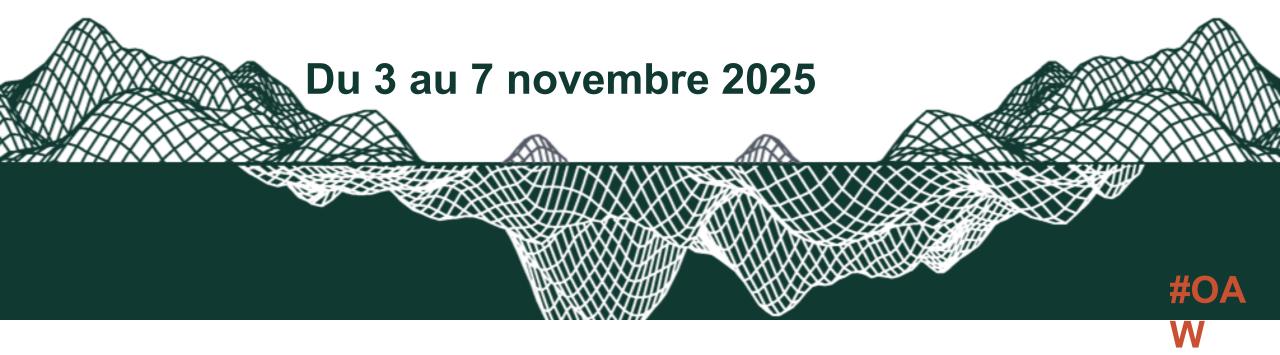
Semaine du libre accès

Université Paris Nanterre

















Semaine du libre accès

Université Paris Nanterre



Bâtiment Max Weber et en ligne







Déposer

dans

HAL











Objectifs de l'atelier





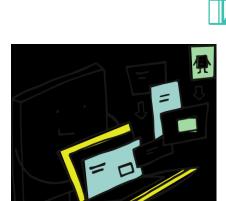
- □ Comprendre l'environnement de HAL
- □ Paramétrer votre compte
- □ Comprendre les subtilités du dépôt
- □ Déposer un document sur HAL
- Valoriser vos publications grâce à HAL





Collection I

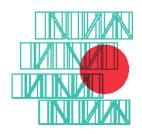




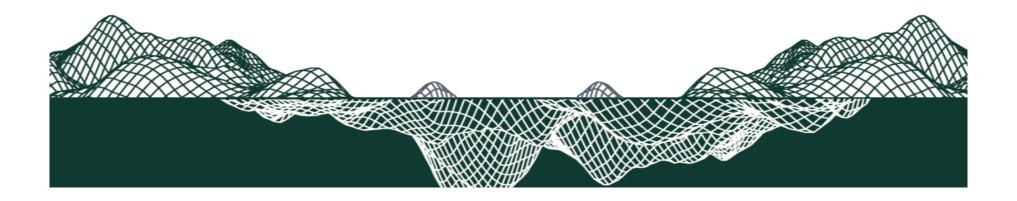






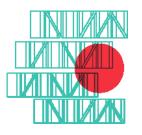


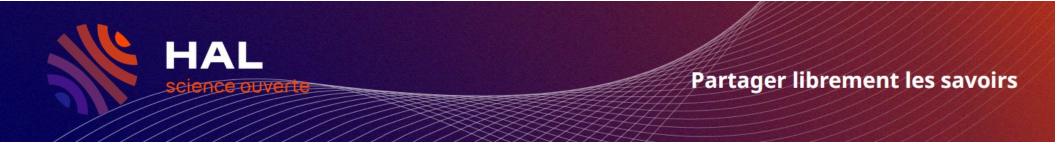
Comprendre l'environnement de HAL





HAL en pratique

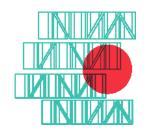


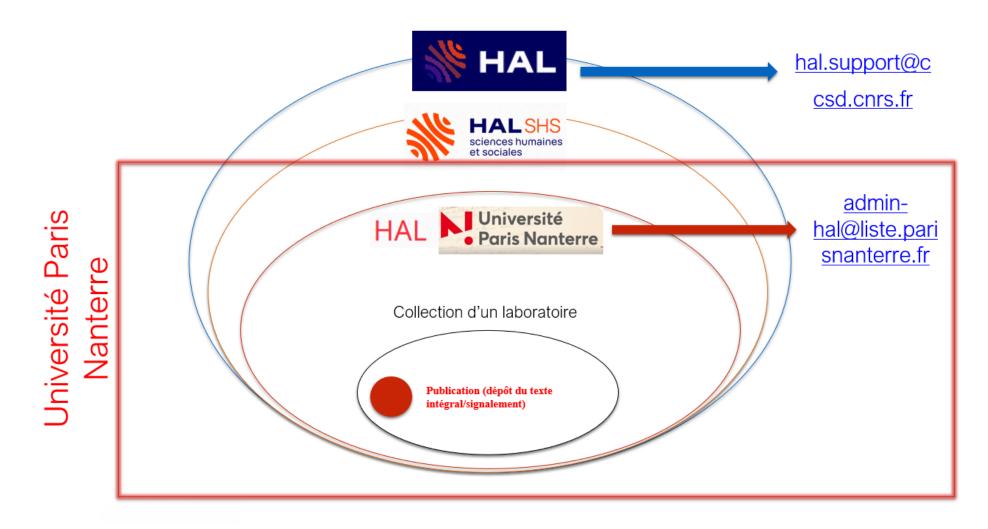


- Plateforme maintenue par le CCSD (CNRS + INRIA + INRAE)
- Plateforme de conservation : envoi des fichiers au CINES pour un archivage pérenne
- Plateforme de signalement : métadonnées riches, soignées,
 respectueuses des normes et standards, moissonnables et interopérables
- Plateforme de diffusion : URL pérennes, possibilité d'attribution de licences Creative Commons
- Plateforme de valorisation : possibilité de créer des collections permettant de valoriser les travaux de laboratoires.



HAL, quelques notions au préalable

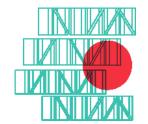




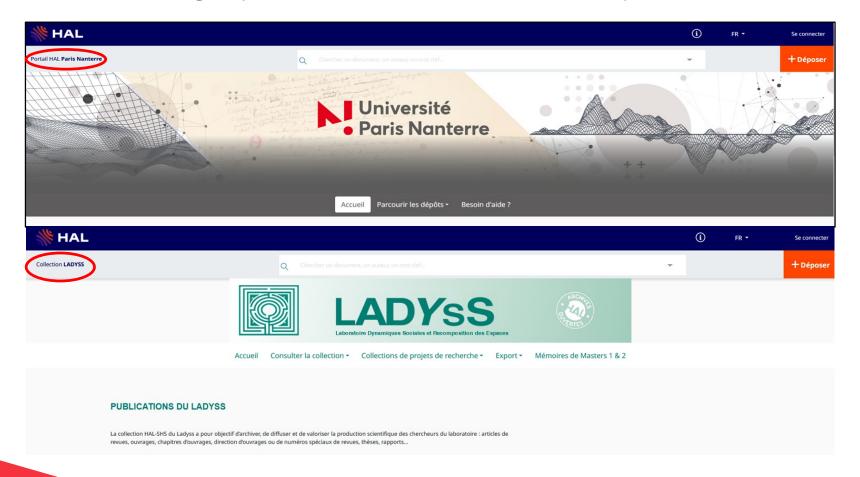




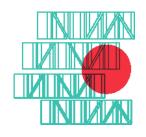
HAL, archive ouverte multiforme



Portail HAL Paris Nanterre ouvert en 2016 >> Bientôt 10 ans © 42 collections regroupant les laboratoires d'UPN sous le portail.

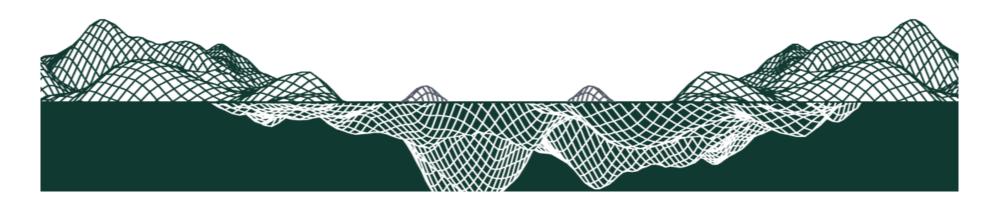






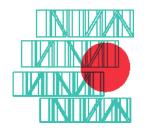


Paramétrer votre compte





Paramétrez votre compte

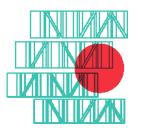


Facilitez vous le dépôt en paramétrant votre profil!

racilitez vous le dépot en paramet	rant votre prom !			
A partir de «mon profil »	Mes affiliations			
- Ajoutez votre affiliation		Ajouter		
	Préférences générales			
- Ajoutez vos disciplines	Disciplines par défaut			
_	– Préférences de dépôt			
 Paramétrez vos préférences de dépôt (auteur et disciplines) 	M'ajouter comme auteur automatiquement dans chac	ue nouveau dépôt	Non	Oui
	Affilier les auteurs automatiquement dans chaque no	uveau dépôt	Non	Oui
	Utiliser par défaut ma discipline dans un nouveau dép	ôt	Non	Oui



L'Identifiant Auteur IdHAL



Qu'est-ce que l'IdHAL?

L'idHAL est un identifiant unique géré dans HAL. Il permet à un utilisateur authentifié, **connu comme auteur dans HAL**, de regrouper toutes ses publications, quelles que soient les différentes formes sous lesquelles son nom a pu être saisi (ex : Marie Dupont, M. Dupont, Marie Dupont-Martin, etc) et d'en choisir une par défaut. L'idHAL est associé au profil : la forme auteur par défaut choisie pour l'idHAL sera proposée lors du dépôt si dans le profil la case « auteur par défaut » est renseignée par « oui ».

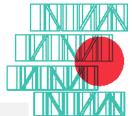
L'idHAL est utilisé pour créer son CV.

Créer son IdHAL

Vous pouvez créer votre idéal en passant par votre compte disponible sur la page d'accueil HAL. Sélectionner « Mon IdHAL ».



Configurez son IdHAL (1/4)



Onglet: Configurez mon IDHAL

IdHAL: ce champ est obligatoire. Par défaut, les prénom et nom du compte sont proposés sous la forme prénom-nom. Une fois enregistré, l'idHAL ne pourra être modifié: il est en effet utilisé pour composer l'url du CV. NB: certains caractères ne sont pas acceptés comme l'apostrophe, le point, les caractères accentués. L'espace sera remplacé par un tiret.

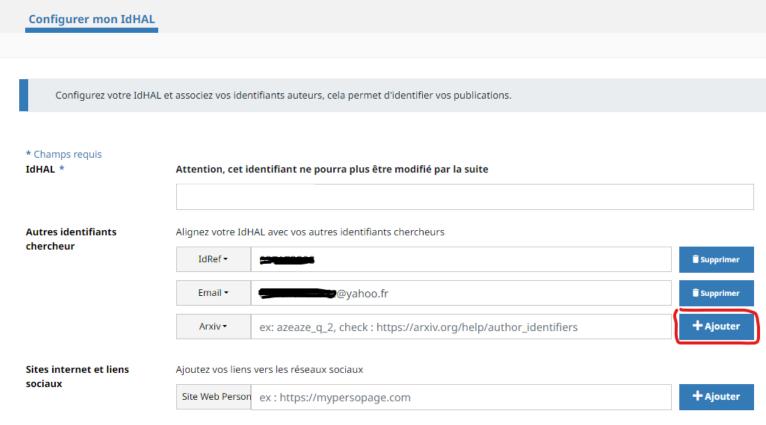
Autres identifiants chercheur: vous pouvez indiquer les identifiants que vous avez sur d'autres applications (ArXiv, ResearcherID, IdRef, VIAF, ISNI, Google scholar Citation Profile).

Site internet et liens sociaux :vous pouvez ajouter les urls (adresses) de votre blog/carnet de recherche, et ceux de vos comptes sur les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Mastodon, Blog, Site web personnel, Academia..).

Pour ajouter un nouvel indentifiant ou URL:

Cliquer sur « + pour ajouter »

Cliquer sur « *Enregistrer »* pour sauvegarder

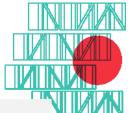






Configurez son IdHAL (2/4)

Étape suivante



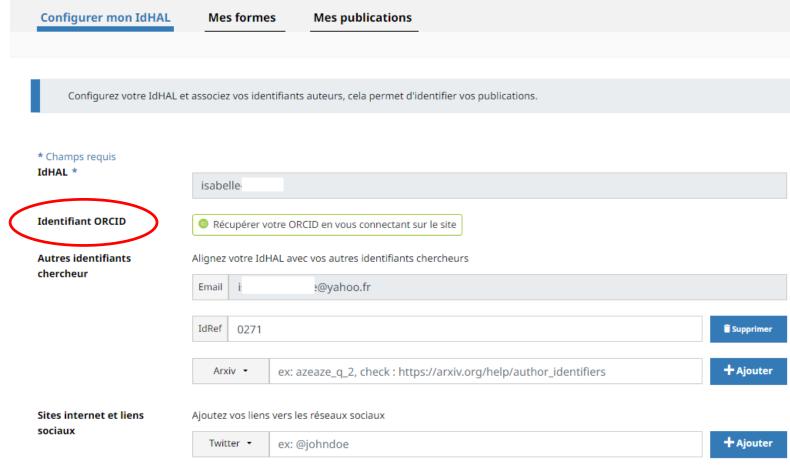
Onglet: Configurez mon IDHAL

ORCID, qui signifie <u>Open Researcher</u>
<u>and Contributor ID</u>, est un identifiant libre, unique et persistant (PID) que les chercheurs et les enseignants chercheurs peuvent utiliser dans leurs activités de recherche. L'ORCID est gratuit, il permet de vous identifier en tant que chercheurs et cet identifiant est de plus en plus demander par les éditeurs et les bailleurs de fonds.

Identifiants ORCID: La possibilité de renseigner l'identifiant ORCID dans l'idHAL apparaîtra une fois que l'idHAL aura été créé. Une fois l'idHAL créé, il faut donc retourner dans la gestion de l'idHAL, et le bouton de connexion à ORCID y sera alors visible.

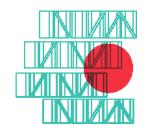
Vous pouvez créer votre identifiant ORCID à partir du <u>site ORCID</u>

Cliquer sur « *Enregistrer* » pour sauvegarder





Configurez son IdHAL (3/4)



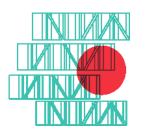
×
Actions

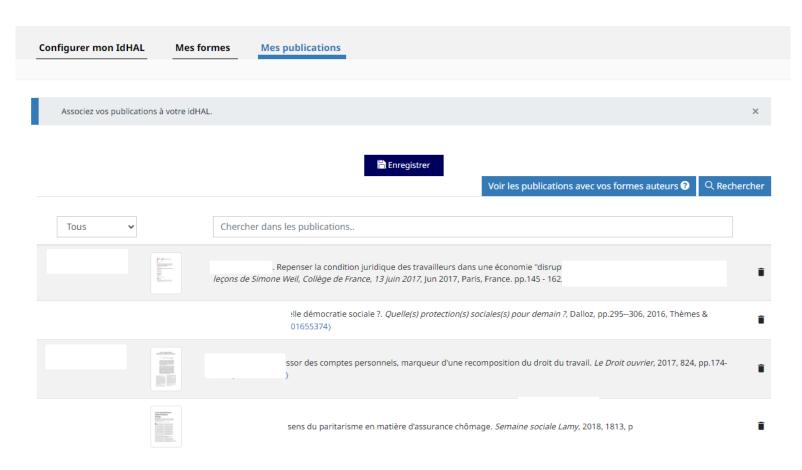
HAL propose une liste de formes auteur :

- La forme présente dans le profil (nom prénom) (dite forme principale)
- Une forme secondaire (pour les noms composés et les formes abrégées)



Configurez son IdHAL (4/4)





Onglet Mes publications

Vous pouvez associer des publications à votre IdHAL. Vous pouvez également dissocier de votre IdHAL les publications de vos homonymes.

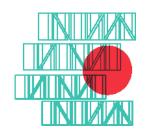
Pour associer des publications à votre IdHAL

Cliquer sur « Voir les publications avec vos formes auteurs ».

Dans la liste de dépôts proposés, cocher vos publications.

Cliquer sur *Ajouter* >> *Enregistrer* >> *Confirmer*.



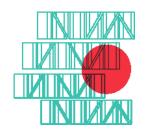








Préparer votre dépôt : triez vos documents





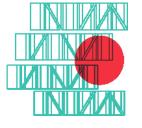
Les types de document que vous pouvez déposer :

http://doc.hal.science/deposer/les-types-de-document/



Vérifiez les droits de publications

Quelle version déposer dans HAL?





Manuscrit soumis à l'éditeur

Je dépose mon fichier



Dernière version de mon manuscrit avant publication

Je dépose mon fichier mais je vérifie si l'éditeur impose un embargo

Si l'éditeur impose un embargo, je calcule l'intervalle entre la date de publication de mon article et la date de dépôt pour vérifier si je dois mettre un embargo sur le fichier Dans le formulaire de dépôt, je choisis 'Les fichiers que je dépose sont des fichiers produits par l'(les) auteur(s)'

J'ajoute un embargo si la date de dépôt est antérieure à la date de fin de la période d'embargo



Version publiée

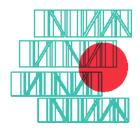
Je dépose mon fichier s'il mentionne une licence Creative Common (CC-BY par ex) ou l'expression « Open access »

Si le fichier mentionne un copyright (©), je vérifie la politique de l'éditeur ou je lui demande l'autorisation pour déposer cette version.

Dans le formulaire de dépôt, je choisis entre les options suivantes :

- 'J'ai vérifié que cet éditeur fait partie de ceux qui autorisent le dépôt des fichiers éditeurs sur une archive ouverte'
- 'J'ai obtenu l'accord explicite de cet éditeur pour ce dépôt particulier'
- 'L'institution a financé les frais de publication pour que cet article soit en libre accès'

Comment savoir si la LPRN s'applique?

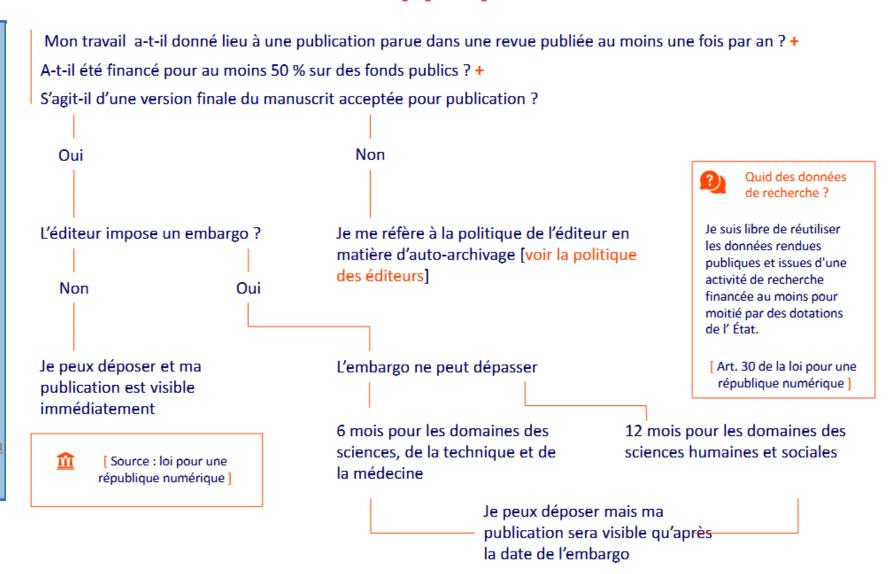


Focus:

La loi pour une république numérique

L'article 30 de la LOI n° 2016-1321 du 07/10/2026 permet à l'auteur de diffuser ses écrits scientifiques en accès-libre dans des revues sous réserve de respecter un embargo de 12 mois pour les publications en sciences humaines.

 Guide d'application de la loi pour une République numérique







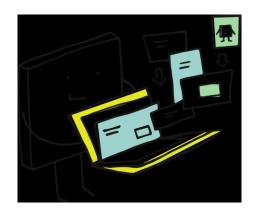
Les éléments à connaître

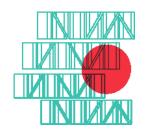
- □ **Un article** paru dans un périodique = soumis à la loi pour une république numérique dans un délai de 12 mois, si l'article est déposé sous sa forme « manuscrit » (sans mise en page de l'éditeur)
- □ **Un chapitre** d'ouvrage ou un ouvrage = soumis à la politique de votre éditeur en matière d'autoarchivage
 - > Vous pouvez consulter la liste des éditeurs en faveur du libre-accès sur le site du CCSD
- □ Tous les écrits non publiés (communication, cours, blog..) peuvent être déposés sous réserve de l'accord de vos co-auteurs.
- □ Attention ! un dépôt peut être refusé par le CCSD Si vous avez un doute, contactez-nous !

Les outils :

<u>Open Policy Finder</u>: répertorie les politiques en matière d'open access des revues <u>Mir@bel</u>: répertorie les politiques de publication notamment pour les éditeurs français <u>Journal checker tool</u>: outil pour vérifier les politiques de libre accès d'un organisme de financement. <u>Je publie, quels sont mes droits</u>? (Ouvrir la Science)





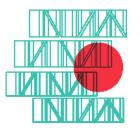


Déposer un document sur HAL





Que peut-on déposer dans HAL?





 Certains documents sont soumis à un dépôt obligatoire d'un fichier en texte intégral cours, image, carte, vidéo, son et logiciel.



Les licences Creative Commons

Ces licences ont été crée en 2002, afin de favoriser la réexploitation des contenus en toute légalité sans avoir à demander à l'auteur l'autorisation.

Creative Commons est une organisation à but non lucratif, dont le but est de faciliter la diffusion et le partage des œuvres, tout en accompagnant les nouvelles pratiques de création à l'ère du numérique.

Ces licences ont été créées en partant du principe que la propriété intellectuelle était fondamentalement différente de la propriété physique et du constat selon lequel les lois actuelles étaient un frein à la diffusion de la culture. Leur but est de fournir un outil juridique qui garantit à la fois la protection des droits de l'auteur d'une œuvre artistique et la libre circulation du contenu culturel de cette œuvre, ceci afin de permettre aux auteurs de contribuer à un patrimoine d'œuvres accessibles librement par tous.

Les conditions d'utilisation :

Offrir une autorisation non exclusive de reproduire, distribuer et communiquer l'œuvre au public à titre gratuit, y compris dans des œuvres dites collectives.

Faire apparaître clairement au public les conditions de la licence de mise à disposition de cette création, à chaque utilisation ou diffusion.

Pour mieux comprendre, Vous pouvez suivre la vidéo de présentation





























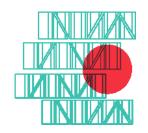






L'apposition d'une licence sera obligatoire à partir de janvier 2026 pour les dépôts de texte intégral dans HAL.

Le dépôt



Fichier(s): déposer votre fichier au format PDF, en le nommant clairement (Auteur_Revue_Année.pdf)

Métadonnées obligatoires : titre, auteur(s) du document, affiliation, date de publication, la licence, langue du document et domaine (elles sont indiquées par un * dans le formulaire de dépôt)

Selon le document, d'autres métadonnées doivent être précisées :

- Ouvrages : date de publication
- Chapitre d'ouvrage : le titre de l'ouvrage
- Article : titre de la revue
- Communication : Date du congrès, ville, pays

Si un DOI est présent sur votre publication, les métadonnées peuvent être récupérées automatiquement.

Les auteurs doivent être mentionné dans la description et au moins une affiliation (la votre)

Les financements : si vous déposez dans le cadre d'un projet financé, il est important de mentionner le nom du projet.

Validation : en cas de dépôt sans fichier, votre dépôt est visible immédiatement dans HAL

En cas de dépôt avec fichier, votre dépôt est soumis à une modération, qui peut prendre quelques jours (5-7 jours). Cette étape permet de vérifier les droits de diffusion. Si le dépôt ne correspond pas aux critères, il peut être rejeté.

A noter: les fichiers ne peuvent être supprimés une fois accepté par la modération de HAL.

Fichier(s)

Métadonnées

Extraction automatique

Auteurs et affiliations

Informations principales

Identifiants

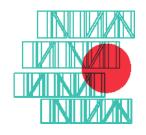
Financements

Autres Informations

Validation







Valoriser vos publications grâce à HAL





Le CV HAL

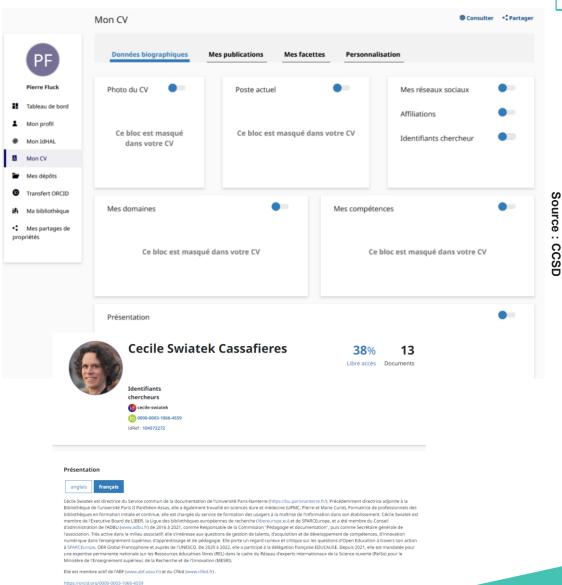
Créer mon CV

Pour créer son CV, aller dans « Mon CV » dans votre profil utilisateur accessible depuis vos initiales (en haut à droite).

Le CV permet d'afficher vos informations professionnelles que vous pouvez choisir d'afficher ou non, telles que votre photo, votre poste actuel, vos réseaux sociaux, affiliations, identifiants chercheur, vos domaines, vos compétences et une présentation.

Il permet de présenter vos publications et se met à jour automatiquement au fil de vos dépôts.

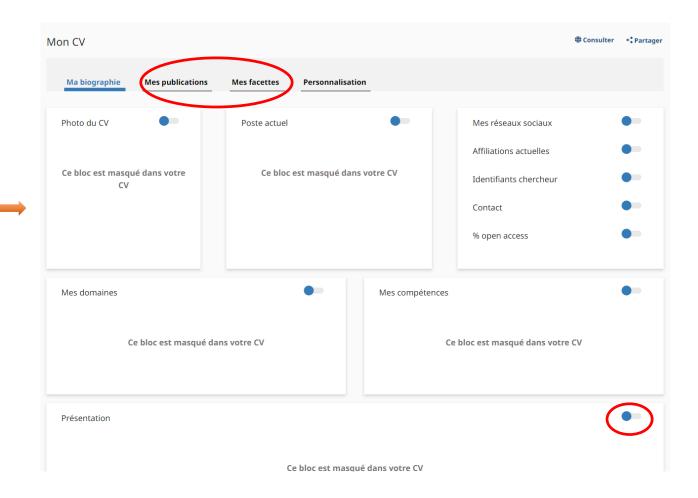
Vous pouvez communiquer votre CV AHL grâce à son adresse pérenne : https://cv.hal.science/prenom-nom



CV HAL



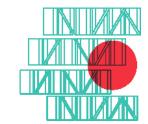
A partir de votre profil, sélectionner « Mon CV » puis « créer mon CV ».



Lors de la création du CV, plusieurs bloc apparaissent. En agissant sur le bouton, vous pouvez faire le choix de ne pas faire apparaitre le bloc sur la page public du CV.

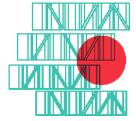
Vous pouvez compléter votre CV en sélectionnant vos publications et vos facettes en cliquant sur les onglets.





Alimenter votre profil ORCID avec HAL





Depuis votre profil ORCID, vous pouvez connecter votre compte HAL avec ORCID et l'alimenter grâce à vos dépôts.

Les avantages :

- ✓ Pas de double saisie!
- ✓ Vous élargissez votre visibilité à l'international.
- ✓ Vous répondez aux exigences des financeurs de projets.
- Connectez-vous à votre compte ORCID
- Connectez vos deux comptes via la page d'intégration
- > Envoyez vos publications via mon espace personnel / Mes dépôts

Transfert de HAL vers ORCID

Bienvenue sur la Page HAL d'intégration ORCID

La création d'un compte ORCID permet à chaque auteur de publicatio pérenne pour référencer l'ensemble de ses travaux. L'identifiant ORCII auteurs et regroupe leurs publications quelle que soit la plateforme d'Depuis cette page, vous pourrez compléter votre profil ORCID avec les

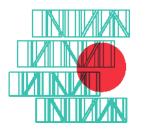
A l'aide du bouton ci-dessous, vous pouvez vous connecter à votre cor Afin de permettre à HAL de transférer vos travaux dans votre compte avec les services ORCID si ce n'est pas encore fait. Vous serez ensuite i documents

© Créez ou authentifiez-vous avec votre identifiant ORCID

Source : CCSD



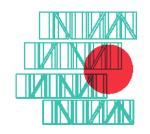
Valoriser les publications en tant que laboratoire



En tant que **structure de recherche**, vous pouvez rassembler les dépôts des chercheurs dans un site « vitrine » appelé collection dans HAL. Ce site améliore la visibilité des travaux de l'équipe sur le web et peut également être utile dans le pilotage de la recherche, en servant de base à une extraction bibliographique demandée pour les rapports HCERES par exemple.

La cellule d'appui vous accompagne dans la création et le paramétrage de vos collections, en formant un référent par laboratoire, et vous guide dans l'utilisation des outils et services développés pour réutiliser les dépôts HAL. N'hésitez pas non plus à nous contacter pour toute demande ou interrogation concernant vos dépôts de publications











Besoin d'information ? Envie de nous rencontrer ?

Ecrivez-nous!

hal@scd.parisnanterre.fr

